

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 23 mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 19 mai 2020, s'est réuni en Mairie en session extraordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.  
Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents : 11**

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

**Absents excusés : 0**

**Procurations : 0**

**Votants : 11**

Julien FIAT a été élu secrétaire de séance.

**Délibération n°20200523-03 : Fixation du nombre d'adjoints au Maire**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-2.

Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger.

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune d'Ornon un effectif maximum de trois adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole FAURE, Maire.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
**décide** d'approuver la création de trois postes d'adjoints au Maire.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**